



INSTRUCTIONS MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude.
5. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

1. Mesurer la distance des murs et marquer la position du boîtier doit être installé au plafond.
2. Étendre les supports et les mettre de niveau avec le bas des solives. Fixer les pattes de clouage dans les solives. (Figure 1)
3. Retirer le couvercle de la boîte de jonction. Retirer le knock-out (s) approprié pour accueillir le type de service électrique à utiliser.
4. Acheminer une alimentation C.C. non commutée à la boîte de jonction (fournie par d'autres) à partir des bornes de la carte du chargeur de l'unité à batterie (s'il y a lieu) ou toute autre alimentation C.C. de 6 V, 12 V ou 24 V.
5. Effectuer les connexions aux bornes positive et négative à l'intérieur de la boîte de jonction ou de l'unité à batterie. Terminer les connexions à l'aide des connecteurs à l'intérieur de la boîte de jonction et remplacer le couvercle.
6. Desserrer les trois vis à l'intérieur du boîtier pour ajuster la hauteur du boîtier en fonction de l'épaisseur du plafond. Serrer les vis une fois l'ajustement terminé. (Figure 2)
7. Desserrer la douille du dessus du boîtier s'il y a lieu. (Figure 4)
8. Installer MR16 (50 W max) dans la prise.
9. Installer la lampe dans l'assiette.
10. Pousser la garniture et la lampe dans le logement. Assurer la garniture est plat avec le plafond.

MAINTENANCE

Le Code exige que l'équipement soit soumis à un test tous les 30 jours et la tenue d'un registre. De plus, l'équipement doit être soumis à un test annuel d'une durée prévue par le Code. L'équipement doit être réparé s'il ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test. Un registre doit être tenu où seront notés les résultats de tous les tests et de toutes réparations effectuées et celui-ci doit être prêt à être présenté aux autorités compétentes le cas échéant. BeLuce Canada Inc. recommande fortement la conformité à toutes les exigences du Code.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

Figure 1

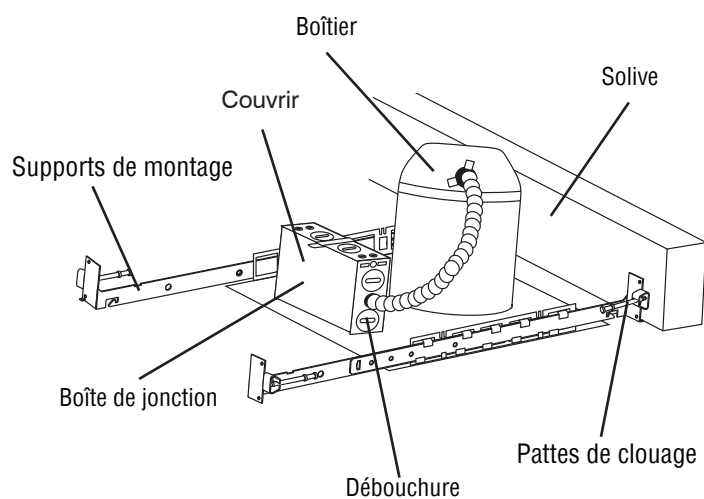


Figure 2

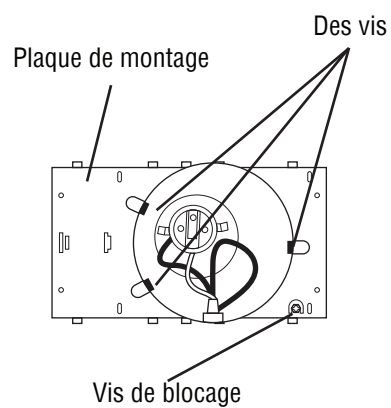


Figure 3

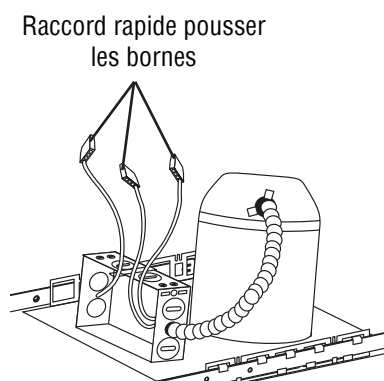


Figure 4

